

DELIBERATIONS

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée de 27 novembre.

Sont présents : MM. les échevins Levy, président, Couture, Bumbray, Turner, Ricard, Robillard et Paquin.

—Soumise et lue une lettre de MM. Paquet & Paquet, locataires des étaux Nos 1 et 2 de l'extérieur du marché Saint-Jean-Baptiste, demandant l'autorisation de remettre leurs étaux.

Résolu : Que la requête de MM. Paquet & Paquet soit accordée et que recours soit gardé contre eux jusqu'à l'expiration de leur bail.

Les soumissions suivantes, pour la location des étaux en question, sont alors prises en considération.

Thos. Manning offrant \$4.00 par semaine.

L. Desaulniers " 4.00 "

A. Dumaine " 3.50 "

A. Vandelac " 3.50 "

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu : Que l'offre de M. Manning soit acceptée aux conditions spécifiées dans sa soumission.

—Soumise et lue une lettre de M. J. Lecompte, de la raison sociale Lecompte et Fortin, marchands de fruits et locataires du marché Bonsecours, informant la Commission qu'il se retire de la société pour raison de santé.

Est également soumise une lettre de C. W. Fortin, associé de M. Lecompte, demandant l'autorisation de charger quelqu'un de l'administration de son commerce.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

Résolu : D'acquiescer à la demande de M. Fortin, et d'accepter la résignation de M. Lecompte, à condition cependant que ces Messieurs soient tenus conjointement responsables du loyer jusqu'à l'expiration de leur bail.

—Est prise en considération une lettre de MM. Drapeau & Champagne, plombiers, modifiant leur soumission du 20 courant et demandant \$220.00 au lieu de \$195.00, pour couvrir en tôle galvanisée sur baguettes tout le toit de l'abri érigé à la halle centrale au poisson, rue des Commissaires.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu : D'accepter l'offre de ces Messieurs aux conditions mentionnées dans leur lettre.

—*Résolu* : De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$150.00 soit affecté à la construction d'une rampe sur le terrain appartenant à la Ville, et situé au coin des rues Notre-Dame et Moreau, sur lequel a été reconstruite la pesée Hochelaga.

—*Résolu* : De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$100.00 soit affecté à l'exécution de certains travaux urgents dans différents endroits du marché Bonsecours.

—Etant soulevée la question de la concession du privilège pour la vente du fourrage au marché à bestiaux de l'Est,

Sur proposition de l'échevin Ricard, il est

Résolu : Que soient demandées, par la voie des journaux, des soumissions pour la concession du privilège en question d'après les conditions spécifiées dans le cahier des charges adopté à une séance de cette Commission en date du 9 courant.

Adjournement.

A. LEBLANC,
Secrétaire.

COMMISSION D'ANNEXION

Compte rendu de l'assemblée du 30 novembre.

Sont présents : M. l'échevin Lavallée, président, MM. les échevins DeSerres, Proulx et Marchand, membres de la Commission, Leclaire et Sauvageau, et les messieurs dont les noms suivent, faisant partie de la délégation de la ville Saint-Paul :

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 27th of November.

Present : Ald. Levy, chairman, Couture, Bumbray, Turner, Ricard, Robillard and Paquin.

—Submitted and read a letter from Messrs. Paquet & Paquet, tenants of stalls Nos 1 and 2, at the outside of St Jean Baptiste Market, asking that they be authorized to give up their stalls.

Resolved : That the request be granted, but that they be held responsible till the expiry of the lease.

The following tenders for the rental of said stalls were then considered.

Thos. Manning offering \$4.00 per week.

L. Desaulniers " 4.00 "

A. Dumaine " 3.50 "

A. Vandelac " 3.50 "

On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved : That Mr. Manning's offer be accepted, on the conditions specified in his tender.

—Submitted and read a letter from Mr. J. Lecompte, of Lecompte & Fortin, fruit dealers, and tenants at Bonsecours Market, informing the Committee, that he withdraws from the partnership of his firm on account of sickness.

—Submitted also a letter from Mr. C. W. Fortin, Mr. Lecompte's partner asking that he be authorized to appoint some one to manage his trade.

On motion of Ald. Robillard, it was

Resolved : To grant Mr. Fortin's request, and to accept Mr. Lecompte's retirement, provided they be held jointly responsible for the rent until the expiry of the lease.

—A letter from Messrs. Drapeau & Champagne, plumbers, was then considered, in which they altered their tender of the 20th instant, and ask \$220.00 instead of \$195.00 for the covering, with small galvanized sheet iron, on rods, of the shelter erected at the Central Fish Market, on Commissioners street.

On motion of Ald. Couture, it was

Resolved : To accept said offer on the conditions mentioned in their letter.

—*Resolved* : That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$150.00 be voted for the erection of a ramp on the ground belonging to the City, corner of Notre Dame and Moreau streets, on which is built the Hochelaga weigh-house.

—*Resolved* : That a report be made to Council, recommending that an appropriation of \$100.00 be voted for certain urgent work in different parts of Bonsecours Market.

—The question of granting the privilege for the selling of fodder at the Eastern Cattle Market being considered.

On motion of Ald. Ricard, it was

Resolved : To call for tenders for the granting of the privilege in question, on the conditions mentioned in the specifications adopted at a meeting of this Committee, the 9th instant.

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary.

ANNEXATION COMMITTEE

Report of meeting held the 30th of November.

Present : Ald. Lavallée, chairman, DeSerres, Proulx and Marchand. Ald. Leclaire and Sauvageau, and the following gentlemen, forming part of the town of St. Paul delegation :